

## Lettre de Jean Monnet à Robert Schuman (Paris, 22 décembre 1950)

**Légende:** Le 22 décembre 1950, en vue de la mise en oeuvre du plan Schuman, Jean Monnet transmet à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, une lettre dans laquelle il évoque les instructions à soumettre aux représentants français de la Haute Commission alliée pour la réorganisation des industries du charbon et de l'acier de la Ruhr.

**Source:** Jean Monnet, Robert Schuman, Correspondance 1947-1953. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1986. 188 p. (Cahiers rouges). p. 90-91.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_jean\\_monnet\\_a\\_robert\\_schuman\\_paris\\_22\\_decembre\\_1950-fr-ffed3b76-f697-40a3-ad44-e0b5ea29758e.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_robert_schuman_paris_22_decembre_1950-fr-ffed3b76-f697-40a3-ad44-e0b5ea29758e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Lettre de Jean Monnet à Robert Schuman (Paris, 22 décembre 1950)

Mon cher Président,

Je vous adresse ci-joint un projet d'instructions destiné à nos représentants à la Haute Commission sur la réorganisation des industries du charbon et de l'acier.

Comme vous le savez, cette réorganisation présente un intérêt capital pour la France. Du point de vue politique, elle est essentielle pour empêcher que se recrée la domination des magnats de la Ruhr sur la politique allemande. Du point de vue de l'économie française, nos industries ne pourront pas lutter à armes égales si elles retrouvent en face d'elles des Konzern tels que ceux qui existaient autrefois et qui contrôlaient simultanément une partie importante des productions de charbon, acier, industries mécaniques, transports, etc.

Il va de soi que sans cette réorganisation le Plan Schuman ne peut pas fonctionner, car autrement il consacrerait la domination, sur l'ensemble de l'Europe, de ces pouvoirs concentrés de la Ruhr.

Cette réorganisation est actuellement en cours. Les Américains en ont été les premiers champions. Mais ils ont rencontré, indépendamment des résistances allemandes bien compréhensibles, une certaine tiédeur de notre part. Pour ce qui concerne l'aspect allemand de la question, ainsi que vous le savez, je me suis entretenu avec le professeur Hallstein, à qui j'ai expliqué très franchement notre position. Il m'a dit avant son départ qu'il ferait de son mieux pour aider la conclusion des négociations actuellement en cours en Allemagne entre le pouvoir allemand et les autorités alliées.

Dans une entrevue récente, M. McCloy a marqué au Chancelier Adenauer l'importance essentielle d'aboutir rapidement à une conclusion. La déconcentration qui doit en résulter sera maintenue par l'application des articles sur la déconcentration et les cartels que vous connaissez. Les Allemands ont dit, très naturellement, qu'ils désiraient, avant d'accepter ces articles, connaître quel sort allait être fait à leurs industries, ce qui est justement l'objet des négociations en cours. Il y a donc lieu de les terminer le plus rapidement possible.

Afin d'établir entre les Américains et nous-mêmes une cohésion de vue complète, j'ai réuni une série de réunions à Paris, dont la dernière était avant-hier, entre les représentants directs de Monsieur McCloy et les représentants français dans la Ruhr. Un accord est intervenu, qui est précisé dans les documents ci-joints.

Cet accord porte sur deux points essentiels; le premier consiste dans la suppression de l'organisme central de vente du charbon de la Ruhr. Etant donné l'importance du charbon et du coke de la Ruhr pour les autres pays participant au Plan Schuman, la persistance de tels organismes lui permettront d'exercer un véritable contrôle sur l'activité économique des autres pays. Sa disparition est donc une condition essentielle pour la réalisation du Plan Schuman. Sur ce point les Américains étaient par avance convaincus et le problème consistait à faire partager leurs vues, qui sont les nôtres, par nos représentants en Allemagne.

Le second point touche à la liaison entre le charbon et l'acier. Sur ce point la position était inverse et, tandis que nos représentants insistaient sur la nécessité de réduire au minimum cette liaison, la position américaine était beaucoup plus nuancée, sinon réticente. A la suite des dernières réunions, il a été possible sur ce point, sans mettre en cause les questions de principe, d'arriver avec les Américains à un accord pratique qui limite cette liaison charbon-acier à quelques cas particuliers et dans des conditions qui sont exposées dans le memorandum qui est joint, éliminant ainsi tout ce qui pourrait être dangereux tant pour l'industrie française que pour le bon fonctionnement du Plan Schuman.

Afin d'aboutir rapidement à des décisions concernant la réorganisation des industries de la Ruhr et de permettre ainsi la conclusion du Plan Schuman lors du retour des délégations à Paris, le 8 janvier, il est nécessaire de confirmer officiellement les instructions qui ont été établies à la suite des récentes conversations. Ces instructions consacrent l'accord intervenu entre les Américains et nous-mêmes au cours des dernières réunions auxquelles ont participé les représentants français dans la Ruhr.

M. McCloy et M. Bowey [sic pour Bowie] vont prendre l'initiative des discussions avec les Allemands. Il est donc important que nos représentants reçoivent formellement les instructions qui confirment la ligne d'action que je leur ai donnée. Je vous remets ci-joint un télégramme que je vous serai reconnaissant de bien vouloir envoyer.

Jean Monnet

*Copie dactylographiée. AMG 26/3/13*